

en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 235-258

Marc Gabolde

L'inondation sous les pieds d'Amon.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

L'inondation sous les pieds d'Amon

Marc GABOLDE

À la mémoire de Jan Quaegebeur

U REVERS du II^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, du côté sud, figure une étrange représentation d'Amon dont les particularités ont déjà attiré l'attention des chercheurs ¹.

Le dieu de Thèbes, suivi de Mout et de Khonsou debout, se tient assis sur un siège cubique traditionnel [fig. 1-2]. À côté d'éléments habituels de son iconographie: mortier surmonté de deux plumes et muni d'un ruban s'échappant de la partie arrière, costume, insigne ânkh – plusieurs détails tout à fait inusités apparaissent. C'est, d'abord, la coiffure qui attire l'attention. En plus du mortier conventionnel, la tête du dieu est surmontée d'une couronne-hemhem composée de trois éléments-atef flanqués de deux plumes d'autruche et fichés sur deux cornes ondulées ². Le mortier même du dieu reçoit deux autres cornes de bélier implantées à la hauteur des tempes. Celles-ci adoptent la forme en usage à partir du Nouvel Empire et s'enroulent autour des oreilles ³. Il s'agit de la plus ancienne représentation connue d'Amon muni de ces cornes ⁴. Généralement, elles figurent sur les images du roi dès la XVIIIe dynastie ⁵ où, faute de mieux, on leur a accordé un caractère amonien sans doute excessif ⁶.

- 1 PM II, p. 46 [nº 157, IV/2]; H.H. NELSON, Reliefs and Inscriptions at Karnak I, OIP XXV, 1936, p. IX; II, OIP XXXV, 1936, pl. 80 c; H.H. NELSON [éd. W. MURNANE], The Great Hypostyle Hall at Karnak I/1, The Wall Reliefs, OIP CVI, 1981, pl. 36.
- **2** Cette couronne est, comme le relevait déjà H.H. NELSON, (*OIP* XXV, 1936, p. IX) tout à fait inusitée sur la tête d'Amon et, semble-t-il, un seul parallèle existe dans le temple reposoir de Ramsès III à Karnak. Il y a, d'ailleurs, tout lieu de penser que la figuration de Ramsès III est directement copiée sur celle de la grande salle hypostyle.
- **3** Voir, notamment, S. BICKEL, *BIFAO* 91, 1992, p. 63.
- 4 Ces attributs inhabituels du dieu sont mieux connus pour l'iconographie d'Ammon de Siwa.

- J. Leclant rapprochait cette iconographie particulière du dieu de plusieurs légendes tardives évoquant le jaillissement de sources sous les sabots de quelques béliers, voir J. LECLANT, *BIFAO* 49, 1949, p. 204-206, et p. 206, n. 1.
- **5** L. BELL, *JNES* 44, 1985, p. 268-271, fig. 4-5, p. 266-267; D. WILDUNG, *Egyptian Saints Deification in Pharaonic Egypt*, New York, 1977, p. 3-8, fig. 1-7, 16.
- **6** L. BELL, op. cit., p. 268; D. WILDUNG, op. cit., p. 3: « ... from the time of the Eighteenth Dynasty some had themselves (i.e. pharaos) portrayed wearing the horn of a ram winding around the ear. This was the symbol of Amun... ». Beaucoup plus tardivement, à l'orée de l'époque romaine, on connaît encore un « prêtre d'Amon-aux-cornes-

effilées » du nom de Nesmin dont l'activité à Karnak est attestée par la présence de deux bases de colonnes près du sanctuaire d'Osiris-prince-d'éternité, G. LEGRAIN, RecTrav 22, 1900, p. 148; P. BARGUET, Le temple d'Amon-Rê à Karnak, RAPH 21, 1962, p. 16. Ce Nesmin est aussi le propriétaire des deux papyri BM 10208 et 10209 ainsi que le personnage pour lequel fut copié le papyrus Bremner-Rhind; cf. F. HAIKAL, BiÆg XV, 1972, p. 13, n. 2. Pour les cornes d'Amon, voir encore les papyrus de Leyde I 350, V, 14-15; I 347, III, ii v.v. et I 344 v°, VII, 1-2, J. ZANDEE, OMRO n.r. XXVIII, 1947, p. 96-97 et pl. XXV, n° 433; id., Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344 verso II, 1992, p. 535-536, 603 et 625-627.

Dans sa main gauche, Amon tient un sceptre-*ouas* que surmonte un signe-*ânkh*. Le long de la hampe du sceptre sont figurés deux filets d'eau.

Cependant, l'aspect le plus étrange de cette représentation d'Amon réside dans la présence d'un cours d'eau prenant naissance sous la plante des pieds du dieu et poursuivant sa course sous son trône. On va revenir plus loin sur cette particularité.

Devant Amon, la grande Ennéade de Karnak est réunie sur trois registres et accomplit un acte d'adoration pour le dieu ⁷. Derrière elle, Ramsès II agenouillé fait de même.

La prière de l'Ennéade à l'adresse d'Amon précise:



Paroles dites par la grande Ennéade: « Nous venons à toi, nous célébrons tes splendeurs, Amon roi-des-dieux. Le ânkh et le ouas sont réunis dans ton poing ^(a), l'eau sort de sous tes jambes et tu accordes les nourritures pour le ka de ton fils Ramsès aimé d'Amon, doué de vie. »

a. Ω est également une désignation fréquente de l'eau de la crue lors des festivités du nouvel an et la présence des deux filets d'eau de part et d'autre du signe ∫ dans la scène associée invite à retenir tout autant cette lecture, cf. Cl. Traunecker, *BIFAO* 72, 1972, p. 208 et n. 3.

Ce texte ne laisse place à aucune ambiguïté: l'eau jaillit bel et bien sous les pieds d'Amon et il en est la source unique.

La scène qui suit celle-ci vers le sud ⁸ montre, naviguant sur le flot nouvellement créé par Amon, le vaisseau du dieu remorqué par cinq personnages debout dans une nacelle [fig. 3]. Ceux-ci sont Oupouaout, Ramsès II, Horus-qui-préside-à-la-cataracte, Khnoum-seigneur-de-la-cataracte et Horus-seigneur-de-la-cataracte. Le lien avec la scène précédente est évident: sur le flot produit par Amon, le dieu lui même est emporté d'Opet (Louqsor?) ⁹ vers le nord (?)

est problématique. Par ailleurs, pl. 37, col. 29-34, on peut lire: « Tous les dieux sont en liesse, transportant Amon jusqu'à Thèbes (Ouaset). Il (Amon) entame un heureux périple tel Rê lorsqu'il apparaît pour faire halte à Karnak (Ipet-sout) ». Les dieux en liesse étant ceux de la cataracte déjà mentionnés auparavant, il est assuré que la procession vient du sud, en conformité avec la situation de la paroi. L'orientation générale des scènes des pl. 36-37 de l'édition américaine n'est pas fortuite et on doit re-

lever que l'eau issue des membres inférieurs d'Amon (pl. 36) semble remonter le courant en s'écoulant vers le sud, à l'opposé de la direction du dieu (pl. 37 et pl. 36-38). Des allusions mythologiques implicites à un voyage de retour du Nil vers la cataracte sont décelables dans plusieurs textes tardifs, cf. J.-Fr. PÉCOIL, «Les sources mythiques du Nil et le cycle de la crue », BSEG 17, 1993, p. 97-110 et, spécialement, p. 106-107.

⁷ Ces quinze dieux sont décrits plus loin dans le texte comme : «La grande Ennéade qui réside à Karnak (Ipet-sout) ». La même inscription qualifie encore ce collège d'«Ennéade qui réside dans le Noun », H.H. NELSON [éd. W. MURNANE], op. cit., pl. 38, col. 1-2, 15-16. Cette dernière dénomination est certainement significative.

⁸ H. H. NELSON [éd. W. MURNANE], *op. cit.*, pl. 37.

⁹ Ibid., pl. 38. La lecture Opet-[resy] à la col. 14

par une théorie de divinités spécifiques. Oupouaout, conformément à son rôle, ouvre la voie fluviale qu'emprunte le dieu et Ramsès II, en tant que pharaon, est désigné comme :

Le souverain dont l'égal n'existe pas, l'eau divine (a) issue des membres du dieu.

a. Wb II, 52, 12-13. Mw ntr.j est généralement à traduire par «semence divine» avec l'acception de «progéniture». Le sens étymologique adopté ici convient cependant mieux au contexte.

Le roi est donc l'image même de l'inondation ¹⁰. Horus-qui-préside-à-la-cataracte, Khnoum-seigneur-de-la-cataracte et Horus-seigneur-de-la-cataracte sont, pour leur part, les auxiliaires obligés de l'acheminement de la crue engendrée par Amon depuis la cataracte d'Éléphantine jusqu'à l'extrémité nord du pays.

En première analyse, il semble donc que l'on a affaire là à une fusion occasionnelle des théologies d'Amon de Thèbes et de Khnoum de la cataracte, destinée à mettre l'accent sur un aspect du pouvoir démiurgique du dieu de Karnak en relation avec le fleuve et, probablement, l'arrivée de la crue. Le fait que Khnoum, dieu qui préside à l'ouverture des vantaux d'où s'échappe l'inondation, soit également une divinité criomorphe confirmerait ce lien éventuel entre Assouan et Louqsor, d'autant plus que les cornes de bélier, fréquentes sur la tête de Khnoum, ne sont qu'exceptionnellement figurées sur les images anthropomorphes d'Amon.

En outre, plusieurs textes affirment que l'inondation prend naissance sous les pieds de Khnoum à Éléphantine. Dans la «stèle de la Famine», il est écrit que :



les plantes de ses pieds (a) sont posées sur les flots 11.

a. *Tbw.tj* est systématiquement traduit ici par «plantes de pieds» et non sandales. Les dieux, en effet ne sont que très rarement chaussés et une telle acception ne peut convenir pour les contextes abordés ici (voir, cependant, E. Stæhelin, *Untersuchungen zur ägyptischen Tracht im alten Reich*, MÄS 8, 1966, p. 99, qui mentionne les «sandales blanches» d'Horus d'après *Pyr.* 1215 [Spruch 519]: «*Il (Horus) traverse la terre au moyen de ses sandales blanches*».

10 H.H. NELSON [éd. W. MURNANE] *op. cit.*, pl. 37, col. 15-17. Pour le roi image de la crue, voir D. VAN DER PLAS, *L'Hymne à la crue du Nil* I, *Egyptologische Uitgaven* IV/1, 1983, p. 105-106; N. GRIMAL, *Les termes de la propagande royale*

dans les textes égyptiens, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n. s. VI, Paris 1986, p. 269-270; J.-Cl. Goyon, « Quelques aspects méconnus de la monarchie pharaonique », Idéologie du pouvoir monarchique dans l'Antiquité, Colloque SPHA, Lyon 1989, p. 5-7 (Pyr § 388 a-c).

11 P. BARGUET, La stèle de la Famine à Sehel, BdE XXIV, 1953, p. 19.

D'après le Wb. V, 119, 1, il existerait, en plus de <u>T</u>bw (variante Kbw), Wb. V, 361, 2-4, et <u>T</u>bw.t, Wb. V, 361, 9-362, 15, un mot kp désignant la «plante des pieds», mais ce vocable, traduit par D. Meeks une fois «plante des pieds» (AnLex, n° 77.4535) et un autre fois «"socle" du trône» (ibid., n° 79.3223), sert plus probablement à nommer le «repose-pied» systématiquement associé au trône des pharaons. Les rapprochements avec le copte 60π sont, en outre, notablement influencés par la valeur «"paume" de la main» du mot 60πε et doivent donc être utilisés avec prudence.

Les inscriptions d'Edfou concernant Khnoum apprennent que:



Le flot Hâpy sort de sa caverne-Ţpḥ.t sous les plantes de ses pieds pour faire vivre les dieux et les hommes ¹².

Le geste du roi accomplissant une libation au moyen de l'eau nouvelle de la crue s'inscrit dans ce contexte et le souverain est alors :



Celui qui élève le Noun pour celui sous les plantes de pieds duquel celui-ci est sorti 13.

À Esna, on écrit à propos de Khnoum que:

Le flot Hâpy sort de la double-caverne-Qr.tj sous les plantes de ses pieds 14.

12 Edfou II, p. 67, 10. Texte parallèle en Edfou III, p. 180, 15:

Voir encore, pour Khnoum à Edfou, le texte du Mammisi dans E. CHASSINAT, MMAF XVI, 1939, p. 75, 11-12:

Le grand flot Hâpy sort de sous les plantes de ses pieds.

13 Edfou II, p. 67, 6-8. Pour le sens, comparer avec Edfou I, p. 162, 8-9 (ci-dessous, n. 17).

14 S. SAUNERON, *Le temple d'Esna* III, 1968, p. 350, nº 378, 10. L'action créatrice prêtée aux pieds de Khnoum se retrouve dans les textes de cosmogenèse où le dieu, actionnant le tour de potier avec ses jambes, façonne les êtres, *id.*, *Le temple d'Esna* V, *Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire 1962, p. 197-198, n. a. Voir également, pour la légende relative au creusement du lac d'Héliopolis par les pieds d'Horus et Seth, ci-dessous, n. 69.

Cependant, Khnoum n'est pas le seul dieu à détenir la capacité de provoquer la montée de la crue sous ses pieds. Osiris ¹⁵ à Philæ ¹⁶, Edfou ¹⁷ et Karnak ¹⁸, Chou une fois à Esna ¹⁹ et Monthou à Ermant ²⁰ sont investis du même pouvoir ²¹.

Les textes des temples et des papyrus donnent, il est vrai, des origines fort variées à l'inondation. À Philæ, elle provient de la sueur ou des humeurs d'Osiris ²² et plusieurs textes

15 J.-Cl. GOYON, BIFAO 65, 1965, p. 99, 117, n. 72 [P. Louvre I. 3079, 110, (41-42)]; F. HAIKAL, op. cit. II, p. 59 [P. BM. 10208, II, 5]:

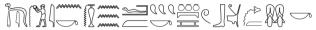


Tes plantes de pieds sont sur le sol, l'eau en sort sous elles

16 G. BÉNÉDITE, Le temple de Philæ, MMAF XIII/1, 1893, p. 91, 5 [tableau XIII, 10e nome de Haute-Égypte]:

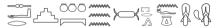
Le flot Hâpy sort de sous les plantes de tes pieds en tant que corps du dieu.

17 Edfou II, p. 258, 10:



Paroles prononcées: Je verse pour toi l'eau fraîche sortie de tes membres, le Noun qui surgit de la plante de tes pieds.

Edfou I, p. 162, 8-9, le roi, à l'occasion d'une libation d'eau à Osiris, est :



Celui qui élève le Noun pour celui sous la plante des pieds duquel celui-ci est sorti.

18 C. DE WIT, Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak, BiÆg XI, 1958, nº 68:



Prends pour toi ... le Noun qui surgit de la plante de tes pieds.

La correction suggérée par C. de Wit dans la traduction (vol. III, BiÆg XIII, 1968, p. 32) ne s'impose pas.

19 S. SAUNERON. Esna III. p. 154. nº 260. 9



Le flot Hâpy sort de sa caverne sous les plantes de tes pieds.

20 R. MOND, O.H. MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940, pl. XC, bloc n° 3, cf. p. 178 où il faut corriger la lecture « *The great Nile came forth with his secret image* » que l'on ne peut reconnaître sur la photographie ridiculement petite qui accompagne et qui n'offre, de toutes manières, pas de sens satisfaisant:



Le grand flot Hâpy sort de sous les plantes de ses pieds.

21 Dont l'origine est, assurément, *Pyr.* 22-23, Spruch 32. La traduction «tout près de toi » de la locution <u>hr kbwj=k</u> (<u>tbwj=k</u>) proposée par G. ROQUET (<u>BIFAO 78</u>, 1978, p. 478) à partir d'exemples tirés du copte est abusive. Le contexte de ce passage des Textes des pyramides met en scène l'œil d'Horus assimilé à l'eau purificatrice et aux humeurs du dieu dont l'écoulement de la plante des pieds est, on l'a vu, un phénomène bien attesté, cf. H. BEINLICH, *Die « Osirisreliquien » — Zum Motiv der Körperzergliederung in der altägyptischen Religion*, ÄgAbh 42, 1984, p. 210 et ci-dessus, n. 16. Par ailleurs, l'utilisation de cette formule sur des bassins à libation et tables d'offrande à l'époque tardive confirme qu'il est bien question des émanations divines s'échappant du dessous de la plante des pieds du dieu et qu'il ne s'agit pas d'un emploi métaphorique du mot *tbwj*, voir J.-J. CLÈRE, *ASAE* 68, 1982, p. 82-83.

22 Pour les liens entre la sueur et les humeurs d'Osiris, voir, en dernier lieu, J. KETTEL, « Canopes, rāw.w d'Osiris et Osiris-Canope », Hommages à Jean Leclant III, BdE 106/3. 1994. p. 315-330 et, spécialement, p. 321, n. 53.

indiquent qu'elle jaillit de la jambe de ce dieu ²³. Dans un papyrus magique de Brooklyn, on peut lire encore que la crue provient des humeurs d'Amon ²⁴.

Le lieu précis où naissait la crue à la Première Cataracte était appelé Qr.tj: «la double caverne » 25 et, plus rarement, $Tph.t \not H'pj$: «la caverne d'Hâpy » 26 .

Mais le fait le plus remarquable en relation avec l'origine de la crue est l'existence d'une autre source du Nil au sud du lieu-dit *Kher-âha*, près de la moderne Athar al-Nabi dans les faubourgs du Caire ²⁷. Au pied de la falaise qui domine l'étroite bande de terre séparant le plateau du fleuve se trouvait une sorte d'antre, nommé dans la tradition locale *Jmḥ.t* ²⁸, mais répondant également à l'appellation de « caverne du Noun », dans plusieurs textes de Kharga ²⁹, Philæ ³⁰, Edfou ³¹, Dendera ³², Esna ³³ et Karnak ³⁴. Pour l'Égyptien, cette caverne consacrée partiellement à Osiris-Sepa (*Osarseph*) était considérée comme un lieu d'origine de la crue alimentant en eau toute la Basse-Égypte. Là croyait-on, dans le secret de ses entrailles, la terre engendrait la crue :

Edfou II, p. 150, 13-14:



Il t'apporte le flot Hâpy du nord qui est dans la terre d'Héliopolis et qui sort au-dessus du territoire de la grotte-Imehet qui dissimule son (Osiris) corps pour faire croître tes champs.

23 H. JUNKER, Das Götterdekret über das Abaton, DAWW 56, Vienne 1913, p. 41; P. CLÈRE, BdE 84, 1961, pl. 45. Un texte d'Edfou fait provenir la crue à la fois de la jambe et des pieds d'un dieu qui ne peut être qu'Osiris, Edfou I, p. 567, 11-12:



Il t'apporte le liquide qui renouvelle la vie étant sorti de sa jambe (Osiris) pour régénérer ton ka au début de l'année, car c'est le corps du dieu qui provient de sous la plante des pieds.

- 24 S. SAUNERON, Le papyrus magique illustré de Brooklyn, Wilbour Monographs III, New York, 1970, pl. IV, I. 4-5.
- 25 D. VAN DER PLAS, L'Hymne à la crue du Nil I, Egyptologische Uitgaven IV/1, 1983, p. 171-177; J.- Fr. PÉCOIL, BSEG 17, 1993, p. 17-18.
- 26 D. VAN DER PLAS, op. cit., p. 175-177. Un seul texte mentionne à la fois la naissance de la crue sous les pieds de Khnoum et la «caverne du Noun» qui assure le reflux de celui-ci: S. SAUNERON, Esna III, n° 260, 9. Pour l'explication de cette particularité, voir ci-dessous, n. 33.
- 27 J.-P. CORTEGGIANI, Hommages Sauneron I, BdE 81/1, 1979, p. 132-147 qui pense également que se trouvait là une sorte de prototype du nilomètre; A.-P. ZIVIE, RdE 30, 1978, p. 157; R. EL-SAYED, BIFAO 82, 1982, p. 194-198; J.-Cl. GOYON, «Momification et recomposition du corps divin: Anubis et les canopes», dans Funerary Symbols and Religion Essays dedicated to professor M.S.H.G. Heerma Van Voos, Kampen, 1988, p. 39-44.
- 28 J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.*, p. 136-137. Les documents régionaux ne mentionnent jamais cette « source » comme une « caverne du Noun », mais la nomment systématiquement « grotte-*Imehet* »: A) Livre des Morts chapitre 149, cf. E. NAVILLE, *Das Aegyptische Todtenbuch* I, Berlin, 1886, pl. CLXXI; B) stèle de Piankhi, ligne 101 = SCHÄFER, *Urk*. III, p. 37; C) statue du musée du Caire CGC 682, EL-SAYED, *op. cit.*, 194-195; D) papyrus du Louvre 3079, J.-Cl. GOYON, *BIFAO* 65, 1967, p. 133, n. 213.
- 29 À Kharga, ce lieu saint est décrit comme suit :



Ton sanctuaire mystérieux de la Douat de Kher-âha.

La même inscription éclaire le rôle du dieu :



La grotte-Imehet s'ouvre pour toi au sud de Sépa pour faire monter le Noun hors de sa caverne, N. DE G. DAVIES, The Temple of Hibis at el-Khargeh Oasis III, 1953, pl. 33, col. 33-35. Ce texte est, en fait, une composition du Nouvel Empire comme l'indique la version du papyrus Berlin 3056 II, et relève, sans doute, de la tradition thébaine.

Pour exprimer l'intensité de cette « sortie de terre » dont l'Hymne à la crue du Nil offre l'un des plus anciens exemples ³⁵, l'égyptien utilise la préposition composée *m-m* (variantes graphiques : *m-m-*' et *m-*') dont le sens locatif « de dedans » est plus fort que *m* et équivaut ici à *jmj*. Cette préposition, dont le but est d'insister sur le fait que l'eau est profondément enfouie dans le sol, est presque systématiquement employée dans les textes en relation avec la « source » septentrionale du Nil près d'Héliopolis :

P. Clère, La porte d'Évergète à Karnak (2^e partie), BdE 84, 1961, pl. 39:



30 H. JUNKER, E. WINTER, Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä, Vienne, 1965, p. 114-115, inscription d'un Nil du nord :



Paroles prononcées : « Je t'apporte l'eau fraîche et pure sortie de la caverne du Noun. »

31 Edfou II, p. 257, 1:



Le flot Hâpy descend pour toi dans la caverne du Noun.

Le scribe s'est plu à jouer avec les deux valeurs du verbe s d « descendre » (Wb IV, p. 265, 8-266, 10) et « descendre le courant » (Wb IV, p. 266, 12-13). Le Nil qui « descend » dans la « caverne du Noun » de Babylone a été étudié par J.-Fr. PÉCOIL, BSEG 17, 1993, p. 97-110.

32 A. MARIETTE, *Denderah* II, pl. 39c, 1 = H. Beinlich, *ZÄS* 122, 1995, p. 26:



Paroles prononcées : « Es-tu du nome Memphite, de la caverne du Noun ? »

33 S. SAUNERON, Esna III, nº 260, 9



Le flot Hâpy sort de sa caverne sous les plantes de tes pieds, la « caverne du Noun » assure son reflux.

L'utilisation du verbe sțintj « remonter le courant » « refluer », (Wb IV, p. 256, 12-16) ici permet d'affirmer qu'il est question, dans ce contexte, des deux « sources » de l'inondation et non de la seule caverne d'Éléphantine. Comparer avec Edfou II, p. 257, 1 où il est question aussi de la « descente » du flot (ci-dessus, n. 31).

34 C. DE WIT, *BiÆg* XI, 1958, nº 189:



Il t'apporte le flot Hâpy, le courant qui porte son épanchement; il verse pour toi l'eau qui provient de lui alors qu'il vient du nome Memphite, de la «caverne du Noun», le sol du père des pères, le territoire divin de la «Balance-des-deux-terres», l'émergence divine du Primordial. Car tu es Noun l'Ancien qui est venu à l'existence au début, le serpent-Irto qui porte les êtres.

35 D. VAN DER PLAS, op. cit. I, p. 59.

J. Duemichen, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler* II, Leipzig 1869, pl. LI, b, 1 (Dendera):

Ibid., II, pl. LIV b (Dendera):

Ibid., II, pl. LI c 6 (Dendera):

Marquis de Rochemonteix, *Le temple d'Edfou* I, [édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle], *MMAF* X/I³, 1987, p. 320, 7:

Marquis de Rochemonteix, É. Chassinat, *Le temple d'Edfou* II, [édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle], *MMAF* XI/II², 1990, p. 241, 17:



Ibid., p. 242, 7:

G. Bénédite, Le temple de Philæ, MMAF XIII, 1893, p. 48, 1-2:

G. Rœder, Der Tempel von Dakke I, Les temples immergés de la Nubie, Le Caire 1930, p. 106:

J. de Morgan, Le temple de Kom Ombo I, Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique, Vienne, 1895, p. 36, n° 28:



Edfou II, p. 240, 4-5:

G. Bénédite, op. cit., p. 123, 13 (Philæ):

S. Sauneron, Le temple d'Esna II, 1963, p. 110, n° 50, 4:

É. Chassinat, Le temple d'Edfou VI, MMAF 23, 1931, p. 253, 13-14:

É. Chassinat, F. Daumas, Le temple de Dendara IX/1, Le Caire, 1987, p. 176, 13-14:

É. Chassinat, Le temple de Dendera VII, Le Caire, 1972, p. 70, 4-5:

É. Chassinat, Le temple de Dendera II, Le Caire, 1934, p. 83, 18-19:



É. Chassinat, Le temple de Dendera II, 53, 6-7:

É. Drioton, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925) – Les inscriptions, FIFAO III/2, 1926, p. 32, n° 53 col. 2:

L'existence de cette source théorique de l'inondation au nord de l'Égypte semble montrer que, pour l'Égyptien, le mystère de l'origine géographique de la crue s'accommodait fort bien d'explications multiples et variées, dès lors que l'origine du phénomène était conçue comme divine.

Au regard de ces données, la représentation de la salle hypostyle de Karnak permet de tenter d'aborder la tradition théologique dont elle procède. Une interprétation spécifique a-t-elle été constituée à Thèbes en relation avec la création de la crue, ou bien les bas-reliefs de la salle hypostyle du grand temple de Karnak ne font-ils qu'évoquer les spéculations théologiques élaborées à Éléphantine pour Khnoum ou à Kher-âha pour Osiris-Sepa et importées pour l'occasion à Thèbes?

Il faut, en premier lieu, signaler l'existence d'un parallèle littéraire à la figuration de Karnak ³⁶. Dans le papyrus de Leyde I 350, qui date, comme le relief, de la XIX^e dynastie, on dit d'Amon:



Les deux cavernes sont sous ses jambes, le flot Hâpy sort de la grotte sous les plantes de ses pieds ³⁷.

Un texte plus récent de Médamoud est plus précis sur le procédé utilisé par le dieu pour faire monter l'eau de la crue:



[Amon], il soulève les plantes de ses pieds de la terre, créant l'inondation pour faire vivre le Double Pays ³⁸.

36 Il existe, également, une petite statuette d'Amon où le socle portant le dieu avait été décoré d'une procession de dieux Nil et qui constitue donc une sorte de parallèle iconographique à la représen-

tation de Karnak, voir J. Monnet-Saleh, $\it RdE$ 10, 1955, p. 44-47 et pl. 3.

37 J. ZANDEE, *OMRO* XXVIII, 1947, pl. V, 17-20. Le parallèle avait déjà été mis en évidence par

H.H. NELSON, *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, *OIP* XXV, 1936, p. IX.

L'image est avare de détails sur le processus. On peut néanmoins le reconstituer sans difficulté: dans un premier temps, les pieds du dieu sont enfoncés dans la terre gorgée d'eau à l'approche de l'inondation. Lorsque le dieu soulève ses pieds, l'empreinte toute fraîche de ses pas se remplit de l'eau de la nappe aquifère qui affleure presque à la surface du sol à cette époque. Il s'agit d'une expérience familière à tous les paysans de la Haute-Égypte dont la transposition dans l'imaginaire ne doit pas étonner.

Cette inscription indique ainsi de manière indirecte qu'à Thèbes la première manifestation sensible de l'arrivée de la crue était la montée de la nappe phréatique, appelée par les anciens Égyptiens « Noun », et non le gonflement des eaux du fleuve annonçant un prochain débordement. Plusieurs textes de Medinet Habou confirment cette interprétation mais, avant tout, il est bon de rappeler quelques notions fondamentales de l'hydrographie égyptienne.

Il est maintenant bien établi que la vallée du Nil présente un double pendage. Le premier, qui va du sud vers le nord, est la pente descendante naturelle de la vallée. La seconde inclinaison, généralement ignorée ³⁹, est la pente transversale qui se développe du lit du fleuve jusqu'au pied des montagnes de part et d'autre du Nil ⁴⁰. Il résulte de l'existence de cette seconde pente que les champs qui s'étendent le long de la montagne sont, le plus souvent, situés à une altitude plus basse que ceux situés près des berges du fleuve. Le profil de nivellement de la vallée du Nil est en réalité convexe, à l'opposé de la plupart des autres vallées fluviales ⁴¹.

38 É. DRIOTON, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926) — Les inscriptions II, FIFAO IV/2, 1927, p. 38-39, nº 343, l. 3. Un texte de la porte ptolémaïque du temple de Monthou à Karnak Nord attribue la même faculté à Khonsou, cf. K. SETHE, O. FIRCHOW, Urk. VIII, p. 21, nº 22f:



Je soulève les plantes de mes pieds pour faire gonfler le flot Hâpy à ton intention, inondant pour toi la terre de bienfaits.

Pour Khonsou et l'arrivée de la crue à Thèbes, voir maintenant, J.-Cl. DEGARDIN, « Khonsou et l'eau dans son temple de Karnak », dans B. MENU (éd.), Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, Actes du colloque AlDEA Vogüé 1992, BdE CX, 1994, p. 131-136.

Plus naturellement, Khnoum à Esna, est doté du même pouvoir, cf. S. SAUNERON, Le temple d'Esna VI/1, 1975, p. 84, nº 502, 11:

Le flot Hâpy jaillit sous son autorité, ses plantes de pieds se soulèvent afin qu'enfle le Noun.

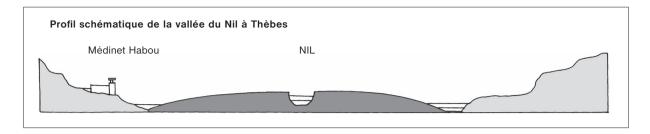
Ibid., p. 54, nº 491, 14:

Voir, encore, S. SAUNERON, Esna II, p. 28, nº 12, 2-3, où l'expression a été rajoutée de manière un peu abrupte à la fin d'un formulaire de présentation de l'aiguièrenemset. À noter que, contrairement à l'inscription de Medamoud, il n'est précisé dans aucun de ces derniers textes que le dieu soulève ses plantes de pieds « loin de la terre ».

39 Le profil de la vallée du Nil proposé il y a bien longtemps par A.H. GARDINER fait encore autorité. Voir, par exemple, A. GASSE, Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon, BdE CIV, 1988, p. 185. D. MEEKS, Le grand texte des donations au temple d'Edfou, BdE LIX, 1972, p. 148-149, est le premier à avoir suggéré que les terres basses n'étaient pas systématiquement situées près du fleuve. Il considérait, cependant, que de tels cas étaient exceptionnels alors qu'en fait ils sont majoritaires.

40 G. ALLEAUME, « Les systèmes hydrauliques de l'Égypte pré-moderne. Essai d'histoire du paysage », dans *Itinéraires d'Égypte — Mélanges offerts au père Maurice Martin. BdE* 107, 1992, p. 303-304, 314.

41 G. LE PÈRE, Description de l'Égypte, vol. XVIII, p. 92 ; corriger aussi W. SCHENKEL, LÄ I, 1975, col. 776, s.v. « Be- und Entwässerung » où l'on lit : « Das Niltal hat eine leicht konkave Form ».



La conséquence directe de cette topographie particulière est que les champs situés au pied de la montagne étaient les premiers à recevoir l'eau de l'inondation par infiltration. Lors de la première décade de juillet ⁴², le niveau de la nappe phréatique de surface commençait à s'élever et l'eau gagnait par infiltration les zones basses, créant de petits bassins irréguliers le long de la frange désertique. Petit à petit, la superficie de ces étendues d'eau augmentait et les lagunes, limitées au début à quelques parcelles de basses terres le long de la montagne, s'étendaient peu à peu aux hautes terres situées près des rives. La montée de la crue donnait alors l'impression d'une eau produite par la terre elle-même qui, se manifestant loin du fleuve au début, s'en rapprochait insensiblement jusqu'à se fondre dans les eaux débordantes de son cours à la fin.

Les auteurs grecs ont très fidèlement rapporté ce phénomène étrange et paradoxal. Hérodote, le premier, écrit que, lorsque l'inondation débute:

les parties creuses du pays et les lagunes parallèles au fleuve commencent les premières à s'emplir, l'eau venant du Nil par infiltration ⁴³.

Aelius Aristide de Smyrne rapporte que le Nil:

remplit les creux et les vallées, il s'insinue, en venant par en dessous, comme des plongeurs sous-marins, et dirige vers les dépressions les premières eaux de l'inondation ⁴⁴.

Éphore, transmis par Agatharchide et résumé par Diodore de Sicile élabora même une théorie pour expliquer ce phénomène. Il remarquait que:

la terre d'Égypte était tout entière faite d'atterrissements du fleuve et de nature poreuse comme la pierre ponce et qu'on y trouvait de plus de grandes et longues crevasses où s'accumulait en elle une grande quantité d'humidité. Celle-ci s'y emmagasinait en hiver, mais montait de partout en été, comme une sueur, provoquant ainsi la montée du fleuve ⁴⁵.

On doit, peut-être, reconnaître dans cette dernière théorie une évocation lointaine de la production de la crue à partir du corps d'Osiris. Généralement, celle-ci provient de ses «humeurs », mais quelques inscriptions mentionnent effectivement la «sueur » du dieu ⁴⁶.

⁴² La date du début réel de la montée du fleuve est conservée dans le calendrier copto-arabe sous le nom de « nuit de la goutte », cf. Chr. LEITZ, *Tagewählerei*, *ÄgAbh* 55, 1994, p. 405-406.

⁴³ Euterpe, 93, traduction D. BONNEAU, *La crue du Nil*, Paris, 1964, p. 64. A. Barguet, *Hérodote, l'Enquête Livres I à IV*, Paris 1964, p. 207, propose une traduction un peu différente.

⁴⁴ *Discours sur l'Égypte* 121, traduction D. BONNEAU, *op. cit.*, p. 64.

⁴⁵ Traduction Cl. PRÉAUX, *CdE* 64, 1957, p. 303.

⁴⁶ Wb I, 582, 10-11; ci-dessus, n. 22.

D'autres textes égyptiens complètent les informations données par les auteurs grecs. Dans une scène du rituel de fondation du temple d'Edfou, le roi est figuré en train de creuser la tranchée de fondation. Piochant la terre, il doit, selon la prescription associée, atteindre le « Noun », c'est à dire la nappe phréatique. En réponse à son acte, Horus dit au pharaon:



Je te donne la terre qui crache pour toi ce qui est en elle; elle vomit pour toi Noun (l'eau souterraine) en son temps ⁴⁷.

Une seconde description du phénomène, plus théologique, est donnée dans le même texte :



Je te donne la tortue qui vomit pour toi le flot Hâpy qu'elle avait avalé 48.

A. Gutbub a montré de manière magistrale que la tortue était, dans ce cas, une métaphore pour la terre d'Égypte ⁴⁹. Il est clair, au travers de cet exemple, que la crue est censée provenir d'un épanchement du «Noun», donc de la nappe phréatique, et n'est en rien un débordement du fleuve.

À Karnak, le même phénomène fut consigné de manière fort réaliste et Amon-Rê est désigné comme :



le père des pères des Huit, Noun l'Ancien qui sort de terre incognito 50.

Il est tout à fait possible qu'à Louqsor, comme probablement un peu partout ailleurs dans la vallée du Nil, la première des terres inondées par les infiltrations de la nappe phréatique à l'arrivée de la crue ait été considérée comme une «source locale» de l'inondation. La situation approximative de ce lieu à Thèbes peut être déduite en partie des remarques précédemment exprimées sur le profil de la Vallée: ce point devait être en bordure de la frange désertique, au pied de la montagne.

⁴⁷ Edfou II, p. 60, 10.

⁴⁸ Edfou II, p. 60, 12. Comparer avec S. CAUVILLE, La théologie d'Osiris à Edfou, BdE 91, 1983, p. 102, document n° 60 = Edfou II, p. 258, 17-18.

⁴⁹ A. GUTBUB, *Hommages Sauneron* I, *BdE* 81, 1979, p. 426. Voir, depuis, Chr. LEITZ, *op. cit.*, p. 406-407, et p. 407, n. 14, pour la bibliographie récente.

⁵⁰ C. DE WIT, *BiÆg* XI, 1958, n° 142. Pour la montée subreptice de la crue, voir les témoignages anciens recueillis par D. BONNEAU, *op. cit.*, p. 64.

On a vu, en outre, qu'une réplique de la «source» de l'inondation qui se trouvait dans la banlieue sud du Caire était qualifiée parfois de «caverne du Noun». Cette appellation est également bien attestée dans les environs de Louqsor. Les textes les plus anciens de la région mentionnant une «caverne du Noun» remontent à la XIX^e dynastie, mais il n'est pas assuré qu'ils concernent une réalité géographique thébaine ⁵¹. Ce n'est qu'à la XXIII^e dynastie, dans un tableau du temple d'Osiris-prince-d'éternité à Karnak, que l'on rencontre une mention explicite de la «caverne du Noun» de Thèbes où l'expression accompagne la représentation d'une butte sacrée:



La grande entrée de la «caverne du Noun» sur la rive ouest du Ciel (Thèbes), à Khefetherennebes. Se hâter vers elle chaque neuvaine, accomplir pour lui (le dieu) l'acte de s'arrêter là pour ouvrir à son intention sa gro[tte (?) qui est là, afin de vo]ir ceux qui s'y trouvent, les primordiaux qui sont dans sa double-chapelle ⁵².

Le même texte précise plus loin que ce monticule sacré était également appelé la «butte de Djêmé» ⁵³.

Le lieu-dit «butte de Djêmé» est bien connu dans la littérature égyptienne. Il est très exactement localisé à Medinet Habou, à proximité du petit temple de la XVIII^e dynastie. Cependant, sur la rive droite du Nil, à Karnak, se trouvait probablement une réplique osirienne de ce lieu saint dans la partie orientale de l'enceinte ⁵⁴.

51 - Papyrus Berlin 3056, II, 5:



- Temple de Sethi l^{er} à Gourna, J.-Fr. CHAMPOLLION, *Notices Descriptives* I, p. 297 et J. BAINES, *Fecundity Figures*, Warminster, 1985, p. 167-170, fig. 103 a-c et p. 221 pour la traduction:



Il s'agit de la légende du 24º Nil du nord, à droite de la porte du sanctuaire latéral nord, sous le péristyle. Le premier Nil de cette série, juste à droite de la porte axiale, portait une légende pratiquement semblable:



Or, à cette place, en tête de liste, on s'attendrait à rencontrer un génie nilotique de la région thébaine (comparer avec D. DEVAUCHELLE, J.-Cl. GRENIER, *BIFAO* 82, 1982, p. 162-164). Il est tentant de proposer que la « caverne du Noun » du Nil du nord nº 1 est celle de Thèbes et que celle mentionnée pour le Nil du nord nº 24, est celle de Kher-âha. Cependant, la double mention d'un Hâpy de Kher-âha en 3° et 26° positions de cette procession n'est pas en faveur de cette explication.

52 J.-Cl. GOYON in, J.-Cl. GOYON, J. LECLANT, A.H. PARKER, The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak, Providence, 1979, pl. 23 et p. 53-54.

53 Ibid., p. 54.

Une autre inscription de Karnak, gravée sur la porte ptolémaïque du temple de Khonsou, confirme la localisation d'une «caverne du Noun» à Medinet Habou/Djêmé:



[Khonsou-Chou est] celui qui sort de Karnak (Ipet-sout) à l'aube, portant des offrandes au divin Amon-créateur-du-souffle, qui traverse le fleuve vers Khefetherennebes afin de présenter Maât à Kématef et revient favorable de la «caverne du Noun» ⁵⁵.

De cet ensemble de données, on peut déduire que le petit temple de Medinet Habou fut considéré sporadiquement comme une «caverne du Noun» pour la région de Thèbes et donc que, probablement dès la fin du Nouvel Empire, la «source» locale du Nil où l'inondation faisait sa première apparition se situait aux environs de ce qui allait devenir la sainte «butte de Djêmé» ⁵⁶.

Les textes hiéroglyphiques inscrits à l'époque romaine à Medinet Habou confirment pleinement cette proposition. Une première inscription, gravée sur la porte de Tibère, décrit ainsi le roi qui pénètre dans le sanctuaire:



Tu pénètres dans la «caverne du Noun», auprès du divin (?) ... 57.

54 Une réplique de la «caverne du Noun» pourrait avoir existé près des catacombes osiriennes, à peu de distance du temple d'Osiris-prince-d'éternité où elle est mentionnée. De nombreux indices – dont la présence d'un arbre-iched et d'une sépulture divine –, concordent en effet pour que la zone orientale de Karnak ait été le «reflet » de la rive gauche de Thèbes et donc des nécropoles des alentours de Djêmé, cf. K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 33, n° 41:



[La cave]rne du Noun de Celui-dont-on-ignore-les-aspects (Amon) [...] la [Douat?] de Kématef, l'horizon d'éternité (= la nécropole) du roi des dieux, le grand trône du prince de l'Ennéade, le grand château qui est au milieu de Thèbes à la porte orientale du Primordial du Double Pays qui créa les Primordiaux.

55 K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 57, nº 69 b. Pour le parallélisme avec la traversée décadaire d'Amenopé déposant les offrandes à Djêmé, voir M. DORESSE, *RdE* 25, 1973, p. 127.

56 Voir encore K. SETHE, O. FIRCHOW, Urk. VIII, p. 80, § 95 c, où l'on dit des Huit:



Ils sont à son (le [« Grand Ba de l'Ég]ypte ») côté dans sa « caverne (de) Noun » qui vit éternellement, ignorant l'anéantissement.

Consulter également, Cl. Traunecker, La chapelle d'Achôris à Karnak II, Recherches sur les grandes civilisations, synthèse n° 5, 1981, p. 112, fig. 13, col. 7; p. 111 et 119, n. 136, pour les inscriptions d'Achôris mentionnant la « caverne du Noun » de Medinet Habou.

57 U. HÖLSCHER, Excavation at Medinet Habu V, Post-Ramesside Remains, OIP LXVI, 1954, pl. 23 A-B.

Sur le montant droit de la porte principale de la cour construite par Antonin-le-Pieux en avant du temple de la XVIII^e dynastie, on peut encore lire:



Pénétrer dans le sanctuaire au moment opportun. C'est l'horizon de Rê lors de la [première] fois, c'est la «caverne de Noun l'Ancien» ⁵⁸.

Un autre texte de cette même cour d'Antonin-le-Pieux donne une description exacte des phénomènes accompagnant l'arrivée de la crue. L'inscription à laquelle il appartient est une longue composition dogmatique concernant plusieurs festivités du sanctuaire et dans lequel on devine un rythme calendérique. À la fin du document, une formule qui, de toute évidence, concerne la fin de l'année, annonce l'arrivée de l'inondation en termes recherchés:



Noun fait son apparition à Héliopolis-du-Sud dans la zone de la «Silencieuse» (la nécropole), il ouvre (il inaugure) l'inondation ⁵⁹.

Noun désigne ici à coup sûr l'eau de la nappe phréatique. Héliopolis-du-Sud est une dénomination bien connue de la partie de la région thébaine comprise entre Louqsor et Ermant ⁶⁰ où se situe Medinet Habou et, enfin, la région surnommée « la Silencieuse » est sans ambiguïté la nécropole occidentale. L'image est donc tout à fait explicite : le premier signe de l'arrivée de la crue était l'apparition de marigots dans les terres basses de Thèbes ouest, près de

58 PM II, p. 461 [nº 1, b] = OIC photo MHB 319, nº 13404. Comparer avec le début des deux monographies gravées de part et d'autre de la porte ptolémaïque, côté nord (PM II, p. 462 [Nº 10, g-h]; K. SETHE, op. cit., p. 118, § 252):



Quant à Héliopolis-du-Sud, c'est l'horizon de Rê lors de la première fois, c'est la caverne de Noun l'Ancien.

L'inscription symétrique donne



Quant à Thèbes, c'est le ciel du Grand-Ba-[de-l'Égypte].

- P. Dorman, directeur de la mission épigraphique de l'Oriental Institute of Chicago à Louqsor, a aimablement accepté que plusieurs inscriptions inédites de Medinet Habou figurent dans cet article. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.
- 59 PM II, p. 461 [nº 4, c]. Je remercie le professeur J.-Cl. Goyon pour les nombreux éclaircissements qu'il a bien voulu apporter à la traduction de ce texte difficile dont seul un court extrait est donné ici.
- **60** Après la disparition du nome Pathyrite, la limite nord du nome Hermonthite se situa à la hauteur de la vallée des Reines, cf. G. WAGNER, Chr. LEBLANC, G. LECUYOT, A.-M. LOYRETTE, *BIFAO* 90, 1990, p. 369-370. Voir encore la dédicace d'une table d'offrande du Buchéum d'Ermant, où les tombeaux des taureaux Bouchis (*Hout-Atoum*) sont situés, non pas à l'ouest d'Ermant comme on pourrait le supposer, mais au « sud de la "butte de Djêmé" »; ce qui, tout en étant exact, est néanmoins singulier, R. Mond, O.H. MYERS, *The Bucheum* III, *MEES* 41, Londres, 1934, pl. LIA, n° 36.

Medinet Habou. Là, par infiltration, l'eau nouvelle créait un chapelet de petits bassins qui, peu à peu, gagnaient en surface et se rejoignaient jusqu'à se confondre avec l'eau du fleuve en crue.

Une telle succession de petits étangs non permanents entre Ermant et Medinet Habou est encore attestée dans la documentation du XVIII^e siècle ⁶¹. Le père Sicard décrit cette partie de la Haute-Égypte ainsi:

«Beairat, village à l'ouest du Nil sur l'ancienne enceinte méridionale de Thebes. Dans la chouné ^(a), où l'on couvre la graine avec des nattes et de la terre mouillée, je vis un tas de bléd d'environ 500 charges ^(b) pour ensemencer le Birke ou fosse qui s'étend au pié du mont depuis Habou jusques proche Armant, c'est à dire l'espace de 3 lieües ^(c) ⁶².»

- a. chouné: grenier public.
- **b.** Une charge (de dromadaire) représente à peu près 327 litres soit 2,5 quintaux de blé pour un trajet court et correspond à la quantité de grain nécessaire pour ensemencer 3,5 feddans ou 2 hectares. 500 charges permettent les semailles sur 1000 hectares environ.
- c. trois lieües équivalent à peu près à douze kilomètres.

Le terrain cultivable concerné par la description de Cl. Sicard correspond à une bande de terres basses de douze kilomètres de long et d'une largeur moyenne de 830 mètres ⁶³. Il s'agit d'un «birke» c'est à dire, comme le précise Cl. Sicard, d'une «fosse», dont l'actuel Birket Habou, ouvrage artificiel de dimension bien moindre, ne peut donner qu'une image très imparfaite ⁶⁴. Cette zone particulièrement creuse longeant le «pié du mont depuis Habou jusques proche Armant» correspond tout à fait à la succession des terrains bas, inondés les premiers, dont on a subodoré l'existence près de la «caverne du Noun» et où on aimerait bien reconnaître les marques laissées par les pieds d'Amon.

Il faut, pour cela, se tourner vers la documentation d'époque tardive relative à la théologie de Medinet Habou. Plusieurs textes, en effet, mentionnent l'existence à la «butte de Djêmé» de la sépulture de huit dieux primordiaux dits d'«Hermopolis» ⁶⁵. Cette Ogdoade était censée avoir participé à la création à Thèbes puis, après avoir accompli sa durée

- 61 La référence qui suit ainsi que toutes les évaluations des superficies de champs m'ont été amicalement fournies par Nicolas Michel, membre scientifique arabisant de l'IFAO. Il m'est particulièrement agréable de le remercier pour sa constante et bienveillante disponibilité.
- **62** Cl. SICARD, Œuvres III [= Parallèle Géographique], (éd. R.P. MARTIN), BdE 85, 1982, p. 96, nº 57, s.v. « Beairat ».
- **63** Cette langue de terres inondables correspond à la succession des parcelles de plus faible altitude du grand bassin d'Ermant qui s'étendait jusqu'à Gourna et mesurait, pour sa part, 23000 feddans (environ 9660 hectares), voir G. ALLEAUME, *BdE* 107, 1992, p. 314.
- 64 Voir, pour ce bassin, à distinguer absolument du lac de Djâroukha de la reine Tiyi, J. Y0Y0TTE, «Le bassin de Djâroukha», Kêmi XV, 1959, p. 23-33; B. KEMP, D. O'CONNOR, «An Ancient Nile Harbour, University Museum Excavations at the "Birket Habu"», The International Journal of Nautical and Underwater Exploration 3/1, 1974, p. 101-136.
- 65 L'origine hermopolitaine de ces huit dieux est une confusion linguistique tardive due à l'homophonie entre le mot « Ogdoade » et le vocable désignant les « Hermopolitains », contra, K. SETHE, Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, APAW 4, 1929, § 93-102; J. PARLEBAS, « Die Herkunft der Achtheit von Hermopolis », ZDMG Suppl. III/1, 1977,

p. 36-38. En fait, la documentation d'Hermopolis est à peu près muette sur les dieux primordiaux de l'Ogdoade. La mention d'un groupe de huit divinités dans l'inscription d'Hatchepsout au Spéos Artémidos est une indication de l'existence d'une telle assemblée, mais non de sa complète identité avec celle que les textes thébains beaucoup plus récents font connaître, cf. K. SETHE, *Urk.* IV, 389. De même, les passages où l'Ogdoade intervient dans la grande stèle de fondation de Merenptah à Hermopolis sont ambigus et il ne faut pas perdre de vue que ce monument consacre en premier lieu un temple à Amon, cf. G. RŒDER, *ASAE* LII, 1954, p. 331, 340. Voir encore, S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire, OBO*134, 1994, p. 28.

d'existence à Héliopolis, était supposée s'être rendue à Medinet Habou pour reposer sous le monticule sacré. Comme d'autres génies des origines mis en relation avec le monde souterrain, les Huit sont des familiers de la nappe aquifère ⁶⁶, et résident même dans le « domaine du Noun » ⁶⁷. Un récit tardif d'inspiration thébaine ⁶⁸ met en scène ces Huit lors du creusement du lac du Fayoum et montre les moyens qu'ils sont susceptibles de mettre en œuvre pour faire s'élever le niveau de l'eau souterraine :



Ils creusèrent le lac de leurs propres mains et le Noun en jaillit d'une profondeur incommensurable. Ainsi advint Chedit, « Celle-creusée-des-deux-mains » comme on l'appelle ⁶⁹.

66 Comparer, notamment, avec l'action des dieux primordiaux (tpj.w-') lors du creusement des lacs sacrés de Bouto et Karnak dans S. SAUNERON, La porte ptolémaïque du temple de Mout à Karnak, MIFAO CVII, 1983, pl. X; texte n° 11, col. 11-15:



- (11) ... les Primordiaux, disant : « Rendez-vous à la montagne de Bouto (12) ... creusez un lac pour la Puissante en ce lieu, creusez pour atteindre son eau au moyen de vos propres mains (13) ... entouré de son étendue d'eau, car elle se complaît au sein de Noun l'Ancien (14) ... par les dieux, selon l'ordre de Rê; ils parvinrent à la Ville-du-Sud (15) ... elle s'installa en lui, qui avait été creusé de leurs mains, fouillé de leurs bras afin que leur œuvre fût rendue plus parfaite en lui.
- 67 Voir K. SETHE, APAW 4, 1929, p. 51, § 78 = Urk. VIII, p. 30, nº 35c. Doit-on rapprocher leur action de celle des dieux du « Collège qui gouverne le flot » mentionné dans plusieurs textes ? Cf. D. MEEKS, Génies, anges et démons, Sources Orientales 8, 1971, p. 24 et p. 68, n. 30. Susanne Bickel rappelle, par ailleurs, l'existence d'une assemblée de huit divinités en relation avec Hâpy dès les Textes des Sarcophages, qu'il convient, cependant, de ne pas assimiler trop rapidement aux dieux de l'Ogdoade, S. BICKEL, OBO134, 1994, p. 29, n. 31.
- 68 L'origine thébaine de la légende de la création du lac Qaroun par les Huit est indiscutable. Un passage du Livre du Fayoum indique qu'après avoir accompli leur tâche, les huit dieux de l'Ogdoade sont retournés à Thèbes pour reposer dans la « butte de Djêmé », H. BEINLICH, Das Buch von Fayum I, ÄgAbh 51/1, 1991, p. 262-263, lignes 1241-1246. L'expression employée se retrouve à l'identique dans l'un des textes du petit temple de la XVIII^e dynastie à Medinet Habou, ce qui ne laisse planer aucun doute sur sa provenance, voir J. DUEMICHEN, Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler II, Leipzig, 1869, pl. XXXVI, e, ligne 4.
- **69** H. BEINLICH, *op. cit.*, p. 260-261, l. 1226-1233. On peut rapprocher cette œuvre consciente des dieux de l'Ogdoade de l'action moins réfléchie d'Horus et Seth sollicités involontairement pour le creusement du « lac » sacré d'Héliopolis dans le passage suivant des Textes des Sarcophages *CT* I, 19d-20a (Spell 7, T_oC):

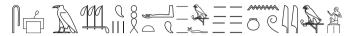


La terre que les deux Combattants se sont disputée est défoncée, leurs jambes ont creusé le puits du dieu à Héliopolis.

Lors de leur lutte, les deux frères creusèrent en effet incidemment un puits en foulant de manière désordonnée le sol de l'arène, cf. B. GESSLER - LÖHR, Die heiligen Seen ägyptischer Tempel, HÄB 21, 1983, p. 28.

La présence de cette assemblée de huit dieux à Thèbes est attestée dès le Nouvel Empire ⁷⁰. En tant qu'ancêtres divins enterrés à la «butte de Djêmé» - Medinet Habou ⁷¹, ils étaient l'objet avec Amon d'Opê d'un culte comprenant des offrandes décadaires qui, d'une certaine manière, bénéficiait également à tous les défunts de Thèbes ouest ⁷².

Or, dans un passage du papyrus de Leyde I 350 déjà cité, on lit, concernant Amon que:



les doigts de pieds de son corps sont l'Ogdoade 73.

Quelle image plus poétique aurait-on pu trouver pour décrire à la fois la participation de l'Ogdoade à la montée de l'inondation et rappeler la localisation des «empreintes de pieds d'Amon» à Medinet Habou ⁷⁴?

Si l'on revient, en guise de conclusion, à la représentation d'Amon de la salle hypostyle de Karnak, il est possible désormais de mettre en évidence un certain nombre de points nouveaux. Malgré les références à la cataracte d'Éléphantine fortement soulignées – présence de deux Horus locaux et de Khnoum –, la figure d'Amon producteur du flot de l'inondation est bien plus certainement à mettre en relation avec les terrains bas des environs de Medinet Habou où la crue, sous la forme d'une exsudation de la terre, faisait sa première apparition. Là, près de la «butte de Djêmé» où reposait l'Ogdoade, le dieu avait, pensait-on, imprimé dans la terre meuble les empreintes de ses pieds, créant autant d'étangs lors de la montée des eaux.

Ce phénomène merveilleux et plein de promesses n'a cependant laissé qu'une marque singulière dans l'iconographie et quelques allusions dans les textes thébains, ce qui indique que sa renommée demeura limitée. Les grandes compositions tardives à la gloire de Thèbes évoquent volontiers l'omniprésence du Noun, mais, à part les mentions relevées plus haut, sont pratiquement muettes sur sa «caverne» de Medinet Habou ⁷⁵. Les sanctuaires proches de ce site de Djêmé: Qasr al-Agouz et Deir Chelouit, sont, de la même manière, étrangement

70 K. SETHE, APAW 4, 1929, § 81-92, 93-98. La plus ancienne occurrence des Huit à Thèbes figure sur les piliers carrés de la salle suivant le reposoir de barque dans le temple de Séthi ler à Gourna. Un peu plus récentes sont les mentions dans le papyrus Harris 501, cf. 0. LANGE, *Der magische Papyrus Harris*, Copenhague, 1927, p. 32 (G III, 11), p. 38, H. IV, 1-2, 6), p. 51, (I. VI, 15-19) et p. 53, (VI, 11) et la correspondance thébaine de la fin de l'époque ramesside qui mentionne également Amon de Djêmé, voir J. ČERNY, *Late Ramesside Letters*, *BiÆg* IX, 1939, p. 29, 3 (P. Phillips, 6); p. 31, 7-8 (P. Turin 1971, 4-5); p. 44, 10 (P. BM 10375, 6); p. 72, 5 (P. Turin 2026, 9).

71 K. SETHE, APAW 4, 1929, § 101-106.

72 M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 113-136; 25, 1973, p. 93-135; 31, 1979, p. 36-65; Cl. TRAUNEC-

KER, *La chapelle d'Achôris à Karnak* II, Paris, 1981, p. 133-134. 141-142.

73 J. ZANDEE, *OMRO* XXVIII, 1947, pl. IV, 2-3. Pour une interprétation différente mais non contradictoire de ce passage, voir. J. QUÆGEBEUR, *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia — Atti*, vol. I, Turin, 1992, p. 524.

74 Pour des empreintes de pieds des dieux, voir encore la phrase assez obscure du grand texte d'Hatchepsout au Spéos Artémidos (N. de G. DAVIES, dans A.H. GARDINER, JEA 32, 1946, pl. VI, col. 41): «J'ai éloigné l'abomination des dieux, la terre ramène les empreintes de leurs pieds (Ţbw.wt=sn) (?)» (référence aimablement communiquée par S. Bickel que je remercie). On doit probablement ajouter à ce dossier les nombreuses tables ornées de silhouettes de la plante

des pieds où, selon L. Castiglione, ce sont des empreintes divines qui sont figurées, cf. L. CASTIGLIONE, «Tables votives à empreintes de pieds», *AcOr* (B) XX, 1967, p. 239-252 et, spécialement, p. 249-251.

75 Le texte du II^e pylône du temple de Karnak, étudié et commenté jadis par É. Drioton, fait état de la « croûte » solidifiée par coction sur laquelle Thèbes est installée et qui flotte sur le Noun, montant et descendant à son gré. Ce texte ne traite de l'action des pieds d'Amon que dans un bref passage relatif à la constitution du sol de Thèbes: « La terre était dans la profondeur de l'inondation et il (Amon) prit pied sur elle (Thèbes). Elle chassa sa torpeur toute entière quand il se posa sur sa surface. Ce fut là le terrain qui devint la butte solide qui émergea au commencement », cf. É. DRIOTON,

peu loquaces sur l'arrivée de l'inondation à leur voisinage et, dans la toponymie tardive, on cherche en vain le mot *Ibw.tj* dans la composition des noms de lieux de cette région ⁷⁶.

En revanche, certaines caractéristiques de la «source» septentrionale de la crue près du Caire pourraient avoir bénéficié de la théologie élaborée à Thèbes. En effet, la topographie des environs de Babylone d'Égypte, avec le fleuve venant butter contre le promontoire calcaire d'Athar al-Nabi, s'oppose à ce que l'eau «sorte de terre» à cet endroit comme à Thèbes ⁷⁷. N'aurait-on pas prêté, par un juste retour des choses, à l'Héliopolis du Nord certaines des particularités de l'Héliopolis du Sud ⁷⁸?

Enfin, une dernière remarque peut être faite. On a, depuis longtemps, reconnu l'assimilation sporadique d'Amon avec le Noun ⁷⁹ et, parfois, avec Hâpy ⁸⁰. Hâpy est, d'ailleurs, «Celui qui dissimule son corps pour faire croître les champs». Il s'agit d'une image explicite du retrait des eaux ⁸¹ qui apparente inévitablement le dieu de la crue à Amon, «le Caché». La conjonction sur la rive gauche de Thèbes d'un dieu «caché», Amon, qui s'y rend périodiquement pour régénérer sa vigueur créatrice, d'une nécropole où sont «dissimulés» des ancêtres mythiques, des rois et des personnages privés et, enfin, de terres basses où la crue issue du divin faisait sa première apparition après s'être «retirée» pendant le reste de l'année a, sans doute, laissé sa marque dans les caractéristiques locales prêtées au démiurge et à ses diverses manifestations. Que celles-ci n'aient pas pris l'apparence d'un mythe organisé traduit bien l'aspect régional et mineur de cette conception discrète qui convient tout

ASAE 44, 1944, p. 135. La partie du texte consacrée à l'arrivée de la crue n'indique rien d'autre que l'autorité du dieu sur le phénomène (*ibid., p.* 147-148). De même, les inscriptions théologiques gravées dans le temple de Khonsou à l'époque ptolémaïque ne font pas allusion de manière explicite à cette manifestation du pouvoir d'Amon; voir, en dernier lieu, R.A. PARKER, L.H. LESKO, «The Khonsu Cosmogony», in J. BAINES, T.G.H. JAMES, A. LEAHY, A.F. SHORE (éd.), *Pyramid Studies and Other Essays Presented to I.E.S. Edwards, EES Occasional Papers* 7, Londres, 1988, p. 168-175, pl. 34-37; E. CRUZ-URIBE, «The Khonsu Cosmogony», *JARCE* XXXI, 1994, p. 169-189; Chr. COCHE-ZIVIE, «Fragments pour une théologie», *Hommages à Jean Leclant* IV, *BdE* 106/4, 1994, p. 417-427.

76 H. GAUTHIER, Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques VI, Le Caire, 1929, p. 75 où n'est recensée, à part la métropole du X^e nome, que le pḥw du XII^e nome de Haute-Égypte. La topographie de Thèbes à l'époque gréco-romaine est encore mal connue malgré de nombreuses études et la localisation des canaux et terrains mal assurée, voir dernièrement, C.A.R. ANDREWS, « Pathyrite Waterways in documents of Ptolemaic date », dans B. MENU (éd.), Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, Actes du colloque AIDEA Vogüé 1992, BdE CX, 1994, p. 29-36.

77 G. LE PÈRE, « Observations sur le profil de nivellement de la Vallée du Nil entre le meqyâs de Roudah et la grande pyramide de Gyzeh », Description de l'Égypte, tome XVIII/2, p. 92-93; J.-P. CORTEGGIANI, Hommages Sauneron I, BdE 81, 1979, p. 145-147.

78 Les seules terres basses bien attestées sont celles qui, au sud du plateau de Fôstat, dans un ancien bras du fleuve (?), étaient occupées à l'époque médiévale par l'« étang de l'Abyssin » dont l'existence n'est plus assurée par des mentions contemporaines après l'époque mamelouke. Il s'agissait, cependant, d'un lac permanent, car plusieurs prises d'eau successives y furent aménagées pendant l'époque islamique. Au contraire d'Athar al-Nabi, on n'a signalé jusqu'à présent dans cette zone aucune trace pharaonique. Je dois les précisions sur l'hydrographie de ce secteur à R.-P. Gayraud que je remercie vivement.

79 K. SETHE, APAW 4, 1929, § 139-140, 198; G.A. WAINWRIGHT, JEA 20, 1934, p. 141-142; J. LECLANT, Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne, BdE XXXVI, 1965, p. 241-242; P. BARGUET, RAPH 21, 1962, p. 65 et 233; C. DE WIT, Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak III, BiÆg XIII, 1968, p. 154-155. La plus belle illustration de cette assimilation de Noun à Amon se trouve, à mon sens, dans le papyrus de Leyde I 350, V, 21 (J. ZANDEE, OMRO XXVIII, 1941, p. 101-102):



(Amon) ... son corps est Noun et ce qui est à l'intérieur est le flot Hâpy.

80 J. BAINES, Fecundity Figures, Warminster, 1985, p. 80.

81 A. GUTBUB, Hommages Sauneron I, BdE 81, 1979, p. 424.

à fait à la personnalité, peu marquée à l'origine, du dieu Amon. La transmission sous forme d'allusions obscures mais récurrentes dans quelques inscriptions de cet embryon de théologie est sans comparaison possible avec les grandes monographies des temples tardifs. Elle a eu, cependant, au moins le mérite de révéler un aspect, certes secondaire mais ô combien réel et sensible, du grand dieu dynastique du Nouvel Empire.

Note additionnelle sur la nappe phréatique et l'inondation

Les mouvements verticaux de la nappe aquifère suivent en règle générale les variations du niveau du Nil, mais avec un certain retard dû à la percolation des eaux du fleuve. Il s'ensuit une inclinaison de la surface de la nappe phréatique de part et d'autre du Nil dont le pendage s'inverse au cours de l'année 82: pendant l'inondation, la nappe est au plus haut près du fleuve alors que, pendant la saison sèche, elle est plus élevée près du désert qu'à proximité du Nil. Plus les terrains sont éloignés du fleuve, plus le décalage dans le temps entre le gonflement des eaux de la crue et l'élévation de la nappe est important. À Aïn Syra, près du Caire, la résurgence est distante de deux kilomètres du Nil et les fluctuations du niveau de la source suivent celles du fleuve à six mois d'intervalle 83. À Karnak, le même phénomène était observable, mais l'irrigation artificielle pratiquée actuellement a profondément modifié le cycle des eaux 84. Dans tous les cas, semble-t-il, l'élévation du niveau des eaux souterraines suivait à plus ou moins long terme la montée des eaux du fleuve 85. Ce n'était donc pas à proprement parler le gonflement de la nappe phréatique qui alimentait les terres basses proches de la frange désertique au début de l'inondation dans l'Antiquité, mais plutôt tout le réseau de surface composé de quantité de canaux et crevasses. Cependant, le caractère à la fois sournois, lent et inexorable de l'arrivée de l'inondation empêchait certainement d'observer par le détail ce cheminement des eaux 86 et l'on ne pouvait probablement guère que constater le résultat de ces «infiltrations» avec l'apparition de petits bassins dans les terrains les plus bas. Que la constitution de ces flaques ait été considérée comme une «épiphanie» du «Noun» ne doit, en conséquence, pas surprendre.

⁸² Ch. ADEBEAU, « Observations des savants de l'expédition française sur les eaux souterraines en Égypte », *BIE* XII (5º série), 1918, p. 1-7.

⁸³ Voir N. AZER, « Some geological aspects about Ein-el-sira Spring Area, at the Mokattam front », *BSGE* XXXV, 1962, p. 5-12. Un tel délai, dû à la

nature particulière des terrains traversés, est, cependant, exceptionnel.

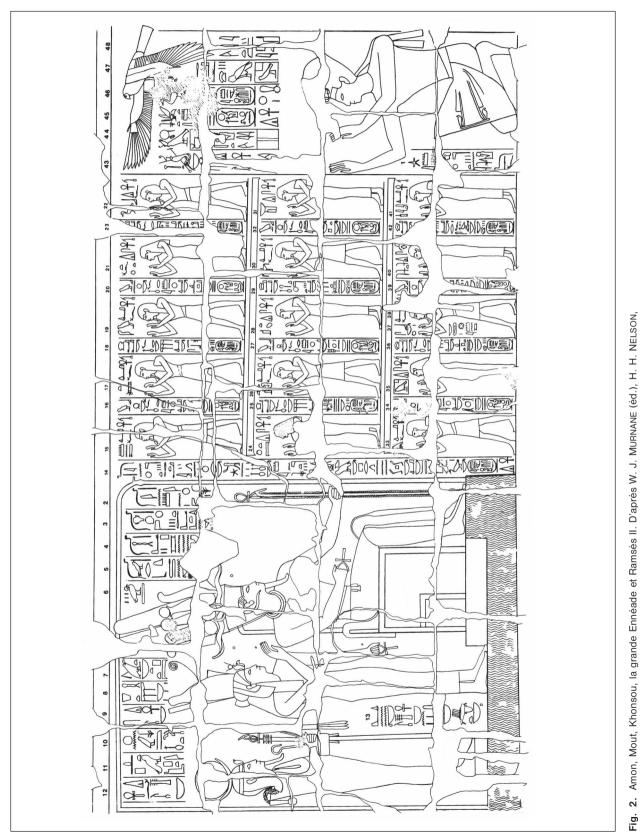
⁸⁴ Voir Cl. TRAUNECKER, «Les mouvements des eaux phréatiques de Karnak», *Kêmi* XX, 1970, p. 195-211 et, spécialement p. 195-196 pour les données anciennes

⁸⁵ Cf. W. WILLCOCKS, J.I. CRAIG, *Egyptian irrigation* I, (3e éd.), Londres 1913, p. 91, fig. 1; J. BESANÇON, *L'homme et le Nil*, Paris, 1957, p. 119-125.

⁸⁶ D. BONNEAU, *La crue du Nil*, Paris, 1964, p. 63-64.



Fig. 1. Paroi ouest de la salle hypostyle de Karnak, côté sud : Amon producteur de la crue. Cliché Centre franco-égyptien des temples de Karnak.



Amon, Mout, Khonsou, la grande Ennéade et Ramsès II. D'après W. J. MURNANE (éd.), H. H. NELSON, The Great Hypostyle Hall at Karnak I/1 – The Wall Reliefs, OIP 106, 1981, pl. 36. 6

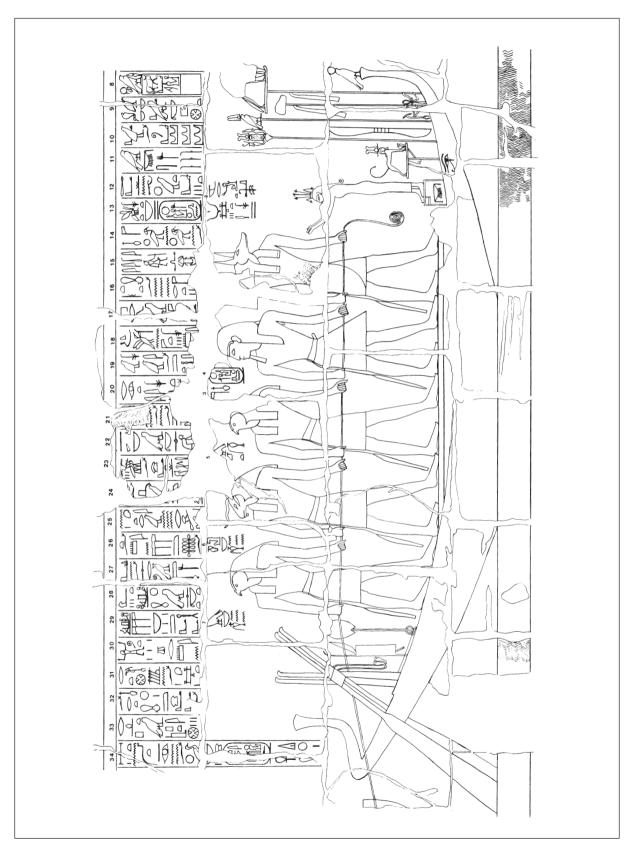


Fig. 3. Remorqueur de la barque d'Amon, d'après W. J. MURNANE (éd.), H. H. NELSON, op. cit., pl. 37.